



Le Couvreur Zingueur

Décembre 2005

Fonctions



Sur un chantier, le couvreur est chargé de la pose ou de la rénovation de la toiture après le passage du charpentier. Un couvreur peut avoir plusieurs spécialités dont celle très recherchée de couvreur-zingueur.

Les préparatifs

Chaque chantier est unique et le couvreur, avant de commencer les travaux, se renseigne sur :

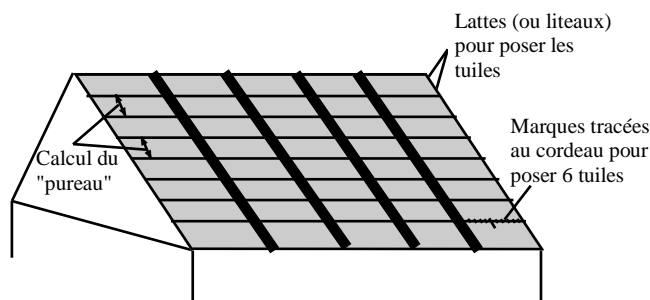
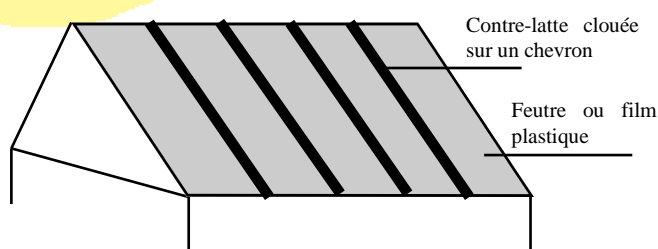
- La nature du chantier : construction, rénovation ou entretien d'un bâtiment.
- La nature de la construction : maison individuelle, immeuble, entrepôt, église, bâtiment historique...
- La forme du toit (arrondi, plat, pointu...) et de ses angles (un toit est composé de plusieurs pans).
- Les règles esthétiques imposées. Il doit par exemple respecter le style d'un bâtiment historique ou encore s'adapter au style d'une région (couleur et forme du toit).
- La nature du vent. Avant de réaliser une toiture, le couvreur consulte la carte des vents pour savoir comment travailler. Dans l'Ouest par exemple, le couvreur doit utiliser une plus grande quantité d'ardoises qui doivent avoir un recouvrement beaucoup plus important. Il doit également fixer davantage de crochets et attaches.
- Les décisions prises par le commanditaire des travaux et les architectes.

Un couvreur a la possibilité de travailler avec une grande variété de matériaux tels que l'ardoise, la terre cuite, les métaux, le zinc, le cuivre, l'inox, le plomb. Cependant, la tuile plate ou mécanique reste le matériau le plus utilisé. Chaque matériau nécessite une mise en place particulière. Le couvreur peut utiliser aussi bien des méthodes modernes que traditionnelles.

La réalisation

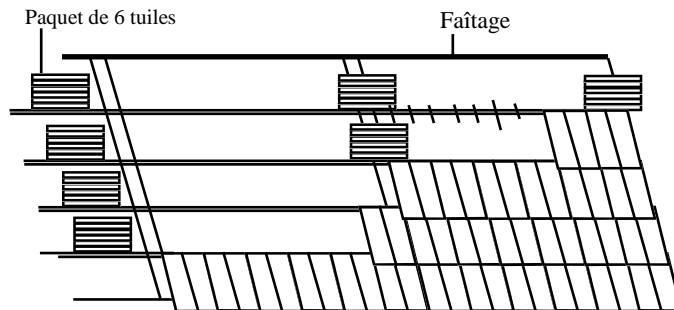
Après le passage du charpentier, le couvreur et son équipe interviennent en plusieurs étapes pour réaliser la toiture.

1. Le couvreur assure la mise en place des échafaudages et des équipements de sécurité. Travailler sur un toit peut être dangereux si on n'applique pas les règles de sécurité.
2. Il pose un film plastique (ou un feutre) sur la charpente et les chevrons.
3. Après avoir posé le feutre, il cloue de fines planches de bois appelées "contre-lattes" sur les chevrons pour maintenir le feutre en place.
4. Le couvreur va ensuite "quadriller" son toit à l'aide de petites planchettes de bois sur lesquelles il va poser ses tuiles. Ces planchettes s'appellent des lattes (ou des liteaux). Pour cela, il doit calculer la distance entre deux lattes, en tenant compte de la grosseur de la tuile et de la surface de recouvrement des tuiles les unes sur les autres. C'est ce qu'on appelle calculer le "pureau".
5. Pour que les tuiles ne débordent pas du toit dans le sens de la largeur, il doit également diviser la surface du toit, en traçant de petits repères à l'aide d'un cordeau. Il fait une marque toutes les six tuiles.





6. Il apporte les tuiles sur son chantier. Les tuiles sont montées à l'aide d'une grue et généralement stockées directement sur le toit. Les tuiles sont ensuite réparties manuellement par paquets de six aux différents emplacements marqués au cordeau.



7. Il pose les tuiles en commençant par le bas et en remontant petit à petit jusqu'au sommet du toit appelé le faîtage. Il travaille de manière précise et dispose les tuiles de manière homogène. Les tuiles tiennent sur les lattes à l'aide d'un petit crochet (ou ergot) placé à l'arrière de la tuile.

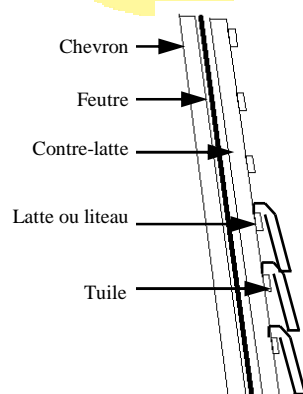
8. Commence alors le travail de zinguerie. Pour éviter que l'eau ne s'infilte entre le pied de la cheminée et les tuiles, il pose un cadre en métal tout autour de la cheminée. On appelle cela un abègement de cheminée. Il fait la même chose au pied des lucarnes qui sont dans le toit. Il pose également des chéneaux pour éviter que l'eau ne pourrisse la charpente.

Il prend les mesures nécessaires lorsqu'il est sur le toit et fait sa préparation en atelier. Il découpe les pièces, les plie pour leur donner la forme voulue à l'aide d'une plieuse et les soude. Il travaille le zinc, le cuivre, le plomb, l'inox...

De retour sur le chantier, il effectue la pose des morceaux de métal qu'il a préparé.

9. Il nettoie son chantier, démonte les échafaudages.

Coupe d'un toit



Denis, chef d'entreprise de charpente couverture

Denis, après avoir obtenu son CAP Charpente et après avoir été chef d'équipe pendant plusieurs années, s'est mis à son compte. Il dirige aujourd'hui une entreprise de huit salariés dont deux en contrat d'apprentissage et une secrétaire comptable. Le travail ne manque pas, puisqu'il a une vingtaine de chantiers programmés à l'avance. *"Mon entreprise a la double activité, la couverture et la charpente. Cette polyvalence me permet de travailler sur plus de chantiers et d'intervenir à toutes les étapes de la construction ou de la rénovation d'un toit."*

Les salariés de l'entreprise sont répartis par équipe de trois sur les différents chantiers. Dans chaque équipe, le plus autonome et le plus expérimenté, est chargé de la responsabilité du groupe et occupe, en quelque sorte, le poste de chef d'équipe. *"La première chose à faire sur un chantier, c'est d'assurer la sécurité. On installe des échafaudages, complété par des filets si la hauteur est très importante. On utilise les harnais très rarement, seulement pour des travaux où on ne peut pas installer d'échafaudages et pour une courte période. La sécurité est vraiment importante. Il faut constamment rester vigilant."*

Denis travaille surtout sur des chantiers de rénovation de maisons particulières. *"Pour un chantier de restauration, on commence d'abord par enlever les anciennes tuiles et vérifier la solidité de la charpente. Les éléments abîmés sont remplacés."*

Une fois la charpente prête, le couvreur prend le relais du charpentier et pose un film plastique ou un feutre, sur les chevrons. *"Le feutre est aujourd'hui presque systématiquement utilisé, précise Denis. Il protège le bâtiment des intempéries telles que la neige ou le vent qui fait s'envoler les tuiles."*

Ensuite, le couvreur cloue des contre-lattes à l'emplacement des chevrons pour maintenir le feutre en place. Avant de poser les tuiles, le couvreur doit d'abord réfléchir à leur disposition sur le toit. *"Un des couvreurs calcule la distance dont il va avoir besoin entre ses liteaux, c'est-à-dire le pureau. Il a besoin d'avoir l'esprit mathématique et, même s'il utilise une calculatrice, il doit savoir faire une division."*

Une fois les liteaux fixés à l'aide d'un cloueur pneumatique ou à gaz, le couvreur calcule le nombre de tuiles nécessaires. Il trace un repère avec un cordex pour indiquer l'emplacement d'une série de six tuiles.

La phase de préparation est terminée. Le couvreur doit amener les tuiles sur le toit. *"Je possède deux camion-grues pour monter les tuiles sur le toit. Une fois les palettes montées, les paquets de six tuiles sont répartis manuellement sur chaque emplacement."* Pendant que la distribution continue, un ou deux couvreurs commencent à poser la couverture. Ils posent d'abord la rive de droite puis disposent les tuiles en commençant par le bas et en remontant chacun dans sa rangée. *"Je travaille souvent avec des tuiles plates ou des tuiles mécaniques qui s'emboîtent les unes dans les autres. Les tuiles tiennent sur le liteau grâce à un crochet. Au m² on utilise entre 10 et 65 tuiles selon la forme et la grosseur."*

Pour terminer le travail, les couvreurs posent les accessoires comme le faîtage au sommet du toit et les arêtiers qui font la jointure entre deux pans de toit.

La zinguerie est une spécialisation du couvreur. Elle permet le travail des métaux, le zinc et le cuivre surtout. *"La zinguerie est une activité complémentaire et indispensable de la couverture. Le zingueur installe tous les éléments métalliques du toit, soit avant la pose de la couverture pour les chéneaux et les noues, soit après pour les abègements de cheminée et les entourages de lucarnes."* La zinguerie est plus compliquée que la couverture, il faut apprendre les bases, notamment la soudure. *La zinguerie est un travail très minutieux et qui ne demande pas trop d'efforts physiques puisqu'il y a peu de choses à soulever. Nous utilisons une plieuse pour donner à la feuille de métal la forme recherchée."*

Conditions de travail



Organisation et conditions de travail

- Le couvreur travaille en hauteur, au-dessus du chantier. Il peut se retrouver, par exemple, à 52 mètres au dessus du sol pour la rénovation d'une église. Cette situation particulière donne au couvreur une certaine liberté et autonomie.
- Le métier de couvreur est également risqué pour cette raison. Il doit faire très attention à ne pas tomber en glissant sur une tuile par exemple. Pour sa sécurité, ne jamais travailler seul et veiller à la bonne installation des échafaudages.
- Il travaille également par tous les temps et subit les intempéries (pluie, chaleur...). Il fait particulièrement attention au vent qui peut le déséquilibrer facilement.
- Il travaille la plupart du temps accroupi ou agenouillé.
- Pour se rendre sur les chantiers, le couvreur fait de nombreux déplacements, parfois sur plusieurs régions. Il est préférable de posséder le permis.

Qualités requises

- L'autonomie et l'adaptabilité. Chaque chantier est en effet différent et confronte le couvreur à de nouvelles difficultés. Il doit être capable de prendre les bonnes décisions et de prendre des initiatives.
- Des connaissances en mathématiques et surtout en arithmétique (savoir faire une division, calculer un périmètre ou une circonférence).
- La précision. Une fois le travail terminé, le toit doit être parfaitement étanche.
- Une bonne condition physique. Le couvreur doit pouvoir porter des paquets de tuiles. Il doit aussi être souple et agile pour se déplacer facilement sur le toit. Il est également important qu'il ne souffre pas de vertige et qu'il conserve toujours son équilibre. Il ne doit pas plus avoir de problèmes de vue ou d'audition.
- Une certaine prudence et le sens des responsabilités. Sa position en hauteur rend son travail dangereux, il doit être très respectueux des règles de sécurité.
- Le goût pour le travail en hauteur.
- Etre bien "latéralisé", c'est-à-dire savoir bien se repérer dans l'espace, distinguer sa gauche de sa droite...
- Le goût pour le travail en équipe.

Evolution de carrière

- Un couvreur peut se spécialiser en utilisant certains matériaux comme les ardoises, le zinc ou le plomb.
- Un couvreur peut évoluer vers des postes à plus grandes responsabilités comme chef d'équipe, s'il est capable d'organiser un chantier. Il peut également devenir chef de chantier ou conducteur de travaux.
- Il peut aussi, fort de son expérience, s'installer à son compte en qualité d'artisan.

Salaire

- Les salaires en vigueur en Bourgogne d'après la convention collective vont du SMIC à 1 370 € environ. Compte tenu de la pénurie de couvreurs-zingueurs, certains employeurs peuvent donner un salaire supérieur à celui indiqué dans la convention collective.
- Au salaire peuvent se rajouter des primes, notamment pour les repas et les déplacements.

Marché de l'emploi



- En Bourgogne, le nombre d'ouvriers travaillant dans la couverture s'élevait en 2000 à 1 150, soit une augmentation de 9,7% par rapport à 1999.
- Les entreprises ont besoin de couvreurs-zingueurs : en 2001, 221 offres ont été déposées en Bourgogne par des entreprises du BTP pour le métier de couvreur.
- On estime que les chantiers sur lesquels interviennent les couvreurs concernent à 80% des rénovations et 20% des constructions.
- Un couvreur sera plus polyvalent dans une petite entreprise et plus spécialisé dans une entreprise plus grande.
- Les offres d'emploi sont souvent en CDI (contrat à durée indéterminée) ou en CDD (contrat à durée déterminée) pouvant déboucher sur un CDI.
- Les CAP ou BEP Couvreur sont souvent demandés. Les entreprises insistent également sur une bonne maîtrise de la zinguerie. En Bourgogne, 64% des ouvriers travaillant dans la couverture sont qualifiés, voire très qualifiés.

Chiffres issus du document "Contrat d'Objectifs Bâtiment et travaux publics" réalisé par le C2R en 2003 et des informations données par la Fédération du bâtiment de Bourgogne.

Suite...

Denis a de grandes difficultés à recruter un couvreur zingueur. Actuellement, tous ses ouvriers sont diplômés en charpente et non pas en couverture. Pour pouvoir faire de la zinguerie, un des ses salariés et lui ont suivi une formation complémentaire. "C'est très difficile de trouver des couvreurs zingueurs. Je suis d'ailleurs tout à fait ouvert à l'idée de recruter une femme, je pense même que ce serait une bonne idée. Comme je fais aussi de la charpente, j'ai recruté des charpentiers qui ont évolué vers la couverture."

Les salariés sont aux 39 heures, ils travaillent du lundi au jeudi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi seulement le matin. "Les chantiers se trouvent dans un rayon de 30 kms. Les déplacements sont donc courts et mes salariés utilisent des voitures de l'entreprise pour se rendre sur place."

Un bon couvreur, pour Denis, doit posséder, hormis l'absence de vertige, un certain nombre de qualités. "Il doit être autonome sur son chantier et savoir organiser son travail. Il doit être bon en calcul pour les raisons que nous avons déjà évoquées plus haut. Il doit être en forme physiquement."

"Ce qui me plaît dans le métier de couvreur, nous confie Denis, c'est la satisfaction, comme dans tous les métiers du bâtiment, de voir un chantier fini. Le travail dehors et en hauteur donne aussi un sentiment d'indépendance."



☞ Côte-d'Or

En Alternance

- ▶ **CFA du Bâtiment**
48 rue du Fort de la Motte-Giron
BP 78
21021 DIJON Cedex
03.80.41.24.45.
BEP Techniques du Toit, CAP Couvreur et BP Couverture en contrat d'apprentissage (2 ans) ou en contrat de professionnalisation (1 an)
- ▶ **Antenne du CFA national des Compagnons du Devoir**
1 rue Jean-Mazen
21000 DIJON
03.80.67.75.93.
CAP Couvreur, BEP Techniques du toit et BP Couverture en contrat d'apprentissage (2 ans) ou en contrat de professionnalisation (1 an)

En Formation continue

- ▶ **Antenne du CFA national des Compagnons du Devoir**
1 rue Jean-Mazen
21000 DIJON
03.80.67.75.93.
Le CFA propose des formations modulaires en couverture. Les stages proposés sont : la zinguerie, la couverture à joint debout, la couverture tuile plate... Il s'agit de formations courtes d'initiation ou de perfectionnement. Possibilité de valider un CAP/BEP Couvreur en 2 ans en suivant l'ensemble des enseignements. Les matières générales sont également enseignées.

☞ Saône-et-Loire

En Alternance

- ▶ **CFA du Bâtiment**
Route du Bois de Sapin - BP 108
71404 AUTUN
03.85.86.12.12.
CAP Couvreur en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation (durée en fonction du niveau du candidat).

☞ Franche-Comté

Formation en alternance

- ▶ **CFA du BTP**
6, rue Mercator
25000 BESANCON
03.81.53.98.98.
CAP Couvreur en contrat d'apprentissage en 2 ans ou en contrat de professionnalisation (durée individualisée)

☞ Nièvre

En Alternance

- ▶ **CFA du Bâtiment**
19 rue des Carrières
58180 MARZY
03.86.90.99.06.
CAP Couvreur, BP Couverture en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation en 2 ans.
Pour les adultes, il existe des possibilités de suivre la formation.
Pour plus d'informations, prenez contact avec le CFA.

En Formation continue

- ▶ **AFPA**
5, route de Sermoise
58000 NEVERS
03.86.90.92.50.
SOP AFPA : 03.86.90.92.90.
TP Couvreur. Formation financée par l'Etat et pouvant ouvrir droit à rémunération. Pour connaître la durée, les dates de formation et de sélection, prenez contact avec le centre de formation AFPA ou le SOP (Service d'orientation professionnelle).
Cette formation a également lieu dans d'autres centres AFPA : Angers, Le Mans...
L'AFPA de Nevers propose également une formation de **couverture traditionnelle pour charpentiers bois**. Cette formation n'est accessible qu'avec un CAP, un BEP, ou un TP de charpentier poseur bois + 1 an d'expérience comme charpentier.
Les formations AFPA peuvent aussi être proposées en contrat de professionnalisation.

☞ Yonne

En Alternance

- ▶ **CFA des Compagnons du Devoir**
6 rue St Pèlerin 89000 AUXERRE
03.86.72.01.86.
CAP Couvreur en contrat d'apprentissage.
- ▶ **CFA BTP**
69 rue du Moulin du Président 89000 AUXERRE
03.86.46.96.80.
CAP Couvreur en contrat d'apprentissage.
L'ARIQ BTP propose cette formation, en partenariat avec le CFA, en contrat de professionnalisation. Le BP est également envisageable.

Pour plus de renseignements, vous pouvez également vous adresser :

ARIQ BTP de Chalon sur Saône (03.85.48.32.72.)

Fédération régionale du Bâtiment (03.80.48.00.60.)

CAPEB Bourgogne (03.80.48.95.54.)